



Mise en place d'un plâtre pelvi-pédieux (PPP)

CHU
de Liège

Citadelle
Pédiatrie

Un PPP, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un plâtre qui prend le bassin, les 2 hanches, les genoux, les chevilles et les pieds. Une barre est parfois ajoutée entre les deux jambes.

Il est placé lors des fractures de hanche ou de fémur, ainsi qu'en cas de luxation de hanche pour permettre une guérison de l'os ou de l'articulation.



Avant l'opération

Pour aller au bloc opératoire, votre enfant devra :

- _ Voir l'anesthésiste en salle d'hospitalisation. L'anesthésiste vous fera signer les consentements à la chirurgie et à l'anesthésie avant l'opération.
- _ Rester à jeun :
 - _ de solides (repas, panades,...) 8h avant
 - _ de lait 6h avant s'il boit du lait en poudre
 - _ 4h avant si vous l'allaitez.
 - _ Il pourra peut-être boire de l'eau sucrée jusqu'à 2h avant, sur consigne de l'anesthésiste
- _ Etre lavé avec le produit adapté donné par les infirmiers
- _ Enfiler une chemise d'opération (sans sous-vêtements) et un linge propre
- _ Si votre enfant présente de la toux, un nez qui coule, de la fièvre, des diarrhées et/ou vomissements, signalez-le à l'équipe infirmière.

Quelles positions adopter avec le plâtre ?

Votre enfant doit rester couché sur le dos en permanence, y compris pour manger.

Vous devez mettre un coussin en-dessous des jambes pour soutenir le plâtre.

Consignes pour le retour à domicile

La surveillance correcte du plâtre et les gestes adéquats posés au domicile influencent l'efficacité du traitement.

Toilette :

- _ Le plâtre doit absolument rester **au sec** -> Pas de bain, ni de douche, ni de piscine. Des précautions doivent être prises pour la toilette :
 - _ Utiliser un sachet en plastique pour protéger les bords du plâtre afin de ne pas les mouiller.
 - _ Ne pas laver à grande eau.
- _ Eviter les huiles et crèmes autour du plâtre pour éviter les irritations
- _ Des frictions avec de l'alcool 70 % isopropylique doivent être réalisées 4x/jour sur tous les pourtours du plâtre pour éviter les irritations et les blessures.
- _ Si votre enfant porte toujours des langes, couper les attaches et veiller à ce que le linge ne fasse pas de plis sous le plâtre. Recouvrez-le d'un plastique pour éviter que de l'urine ne mouille le plâtre.
- _ Etre vigilants aux changes fréquents

Surveillances :

- _ Il ne faut **rien introduire** dans le plâtre : ni liquide, ni poudre, ni instruments pour se gratter
- _ Observer régulièrement que les orteils et les pieds soient bien **colorés, chauds, non douloureux, sensibles et mobiles**
- _ Garder le plâtre en bon état

Alimentation :

- _ Eviter que des aliments rentrent dans le plâtre
- _ Précautions alimentaires afin d'éviter les ballonnements abdominaux :
 - _ Eviter choux, petits pois, boissons pétillantes,...
 - _ Manger fractionné
- _ Se présenter aux **urgences** si :
 - _ Votre enfant a de la température
 - _ Le plâtre est cassé, mouillé ou mou
 - _ Une mauvaise odeur vient du plâtre
 - _ Des douleurs incontrôlables sont présentes malgré les antidouleurs
 - _ Les pieds sont décolorés, insensibles et/ou froids malgré la surélévation
 - _ Le plâtre change de couleur

L'équipe vous souhaite un bon retour.



Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire au

04 321 66 35 (salle 57)

04 321 60 45 (Urgences)

ou chez votre médecin traitant

Où trouver du matériel ? (chaise roulante, béquilles, ...)

Mutuelle

Téléphonez en premier lieu à votre mutuelle afin de savoir si elle en loue

Croix Rouge de Belgique

Service de prêt matériel sanitaire

Rue Darchis, 6 – 4000 Liège

04 220 95 33

